

## SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Ville de Québec, tenue le vendredi 29 mai 2020 à 08 h 30, à l'hôtel de ville de Québec, 2 rue des Jardins, Québec.

---

Sont présents: M. Rémy Normand, vice-président  
Mme Marie-Josée Savard, vice-présidente  
Mme Alicia Despins  
M. Jérémie Ernould  
Mme Michelle Morin-Doyle  
M. Steeve Verret  
Mme Émilie Villeneuve  
M. Patrick Voyer

Sont également  
présents: M. Luc Monty, directeur général  
M<sup>e</sup> Julien Lefrançois, assistant-greffier

Sont absents: M. le maire Régis Labeaume, président  
Mme Suzanne Verreault

---

**Madame la conseillère Marie-Josée Savard préside la séance.**

**La séance se tient par visioconférence. Les personnes présentes peuvent prendre part aux discussions et entendre clairement ce qui est dit.**

**CE-2020-0934** *Adoption du Règlement sur l'application, pour l'année 2020 et les suivantes, de programmes de subvention relatifs à la restauration de bâtiments patrimoniaux ou situés dans un secteur à valeur patrimoniale et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.V.Q. 2885 - CU2020-040 (Ra-2202)*

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'adopter le *Règlement sur l'application, pour l'année 2020 et les suivantes, de programmes de subvention relatifs à la restauration de bâtiments patrimoniaux ou situés dans un secteur à valeur patrimoniale et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.V.Q. 2885;*
- 2° d'approprier un montant de 150 000 \$ au fonds général de la Ville, soit une somme équivalente à dix pour cent (10 %) du montant de la dépense prévue par le règlement R.V.Q. 2885. Ce fonds sera renfloué de ce montant lors de l'entrée en vigueur du règlement.

---

**CE-2020-0935** Adjudication d'un contrat pour la construction de deux passerelles dans le parc de la Rivière–Beauport (POA180758) – Arrondissement de Beauport (Appel d'offres public 61075) - **AP2020-240** (CT-2480336) — (Ra-2202)

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Constructions BSL inc.*, le contrat pour la construction de deux passerelles dans le parc de la Rivière–Beauport (POA180758) – Arrondissement de Beauport, pour une somme de 1 327 245 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 61075 et aux prix unitaires de sa soumission du 3 mars 2020.

---

**CE-2020-0936** Adjudication d'un contrat pour le réaménagement du boulevard de la Chaudière (PAM190182) – Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge (Appel d'offres public 73207) - **AP2020-282** (CT-2480653) — (Ra-2202)

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *La Compagnie de Parterres Portugais ltée*, le contrat pour le réaménagement du boulevard de la Chaudière (PAM190182) – Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, pour une somme de 2 530 123 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 73207 et aux prix unitaires de sa soumission du 23 avril 2020.

---

**CE-2020-0937** Démarche de participation publique sur la *Vision d'aménagement pour le secteur Chaudière* - **IC2020-006** (Ra-2202)

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° autorise le lancement de la démarche de participation publique sur la *Vision d'aménagement pour le secteur Chaudière*;
  - 2° mandate madame la conseillère Marie–Josée Savard, vice–présidente du comité exécutif, responsable de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine, pour tenir les activités de participation publique prévues dans le cadre de l'élaboration de la *Vision d'aménagement pour le secteur Chaudière*.
-

**CE-2020-0938 Entente de règlement intervenue entre la Ville de Québec et l'Alliance des professionnels et professionnelles de la Ville de Québec - RH2020-404 (CT-RH2020-404) — (Ra-2202)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° entérine l'entente de règlement intervenue au printemps 2020 entre la Ville de Québec et l'Alliance des professionnels et professionnelles de la Ville de Québec;
- 2° autorise la directrice du Service des ressources humaines à signer ladite entente;
- 3° verse le montant sur lequel les parties se sont entendues.

---

La séance est levée à 08 h 59

---

Marie-Josée Savard  
Vice-présidente

Julien Lefrançois  
Assistant-greffier

JL/ir